



Sous-assurance: vérifiez maintenant

Protégez-vous contre ce risque et contrôlez si votre somme d'assurance est toujours appropriée. Nous nous ferons un plaisir de vous aider. Vérifiez dès maintenant en suivant nos instructions:

- 1** Allez d'une pièce à l'autre et estimez la valeur totale de tous les objets pour chaque pièce, de l'armoire à l'ordinateur portable, des chaussettes au roman policier en passant par la tasse de café. Important: ce n'est pas la valeur vénale qui compte mais la valeur de remplacement en tant que valeur à neuf. C'est la somme qu'il faudrait dépenser aujourd'hui pour acheter un objet de même valeur.
- 2** Consignez la somme totale pour chaque pièce, sur papier ou sur une tablette. Notez également brièvement de quels objets il s'agit, par exemple «15 pantalons». Cela vous facilitera la tâche si quelque chose changeait à l'avenir.
- 3** Conseil: n'oubliez pas les rideaux ou les tapis qui ont souvent une valeur de plusieurs milliers de francs. Pensez également aux livres, aux appareils électriques et aux dispositifs médicaux comme les appareils auditifs, les fauteuils roulants ou les lunettes.
- 4** Après avoir évalué l'inventaire de votre logement, vérifiez le reste des pièces. Par exemple, il y a souvent des objets dans le grenier, dans le garage et au sous-sol. Le vélo devant la porte d'entrée et le mobilier d'extérieur sur le balcon font également partie de l'inventaire du ménage.
- 5** Attention: les bijoux (y compris les montres-bracelets d'une valeur supérieure à 5'000 francs) sont assurés, en cas de conservation normale, jusqu'à concurrence de 20 pour cent de la somme d'assurance, mais jusqu'à un maximum de 30'000 francs. Si la valeur de vos bijoux dépasse l'un de ces montants, vous aurez besoin d'une assurance objets de valeur complémentaire.